



**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement de l'école
Jacques-Rochelleau/St-Basile, tenue le mardi, 28 septembre 2021, par
l'intermédiaire de la plateforme Teams**

Présences :	Parents :	Anissa Bouikni, Sindy Brodeur, Magali Demay, François Roy et Katy Van Den Broele
	Invités :	Mathieu Thériault-Paris
	Personnel école:	Katie Coulombe, Mélanie Hinse, Marie-Chantal Legault, Dominique Patry, et Donald Rossignol
	Direction :	Diane Hubert

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Hubert constate le quorum et annonce l'ouverture de l'assemblée à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE21/22-01 Adopté par Mme Van den Broele

3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre et suivis – pièce jointe

CE21/22-02 Adopté par Mme Legault

4. Présentation des membres du conseil d'établissement

Les membres se présentent à tour de rôle.

5. Parole au public

Aucun public

6. Correspondance

Aucune

POINTS DE DÉCISION (45 min.)

7. Élection aux postes de présidence et secrétariat

Il a été décidé à l'unanimité que Mme Marise Chartier continuerait à occuper le poste de secrétaire du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

CE21/22-03

Pour le poste de présidence, M. François Roy est proposé par Mme Dominique Patry. M. Roy accepte.

CE21/22-04

Pour le poste de vice-présidence, Mme Sindy Brodeur est proposée par Mme Van den Broele. Mme Brodeur accepte.

CE21/22-05

8. Membre substitut à confirmer

M. Mathieu Thériault-Paris sera substitut aux membres-parents.

CE21/22-06

9. Révision et adoption des règles de régie interne – pièce jointe

Une petite modification est demandée par Mme Van den Broele.

CE21/22-07 Proposé par Mme Magali Demay, appuyé par Mme Van den Broele

10. Élaboration du calendrier des rencontres pour 2021-2022 – pièce jointe

Le calendrier des rencontres est présenté et approuvé.

11. Adoption du rapport annuel 2020-2021 – pièce jointe

Ce point a été oublié et sera donc reporté à la prochaine rencontre.

12. Ajout à la facturation des cahiers d'exercices et autres

Nous n'avons rien à ajouter.

13. Demande de financement pour les élèves « Fonds à destination spéciale »

Mme Hubert explique le fonctionnement des demandes de financement aux membres.

1000\$ par niveau est accordé par année scolaire pour le primaire.

2000\$ pour le préscolaire (10 classes)

Il y a aussi quelques activités qui peuvent être payées par le Fonds à destination spéciale, par exemple : le maïs de l'activités début d'année ou les jeux gonflables à la fin d'année.

Demande des 6^e année

Les enseignantes de 6^e année demandent l'autorisation du CÉ pour demander un montant aux parents pour payer :

Les photos de finissants qui seront présentées dans l'album et qui seront effectuées par le studio de photos, Photo repensée.

-Les chandails pour les finissants avec les signatures des élèves (environ 20\$ par élève)

-Album des finissants (environ 25\$/ élève)

-Divers 5\$ (Décoration bal finissant, collation glacée etc)

-Activité spéciale au Camp Notre-Dame-de-Fatima pour environ un montant de 65\$

CE21/22-08 Proposé par Mme Van den Broele, appuyé à l'unanimité

14. Choix des évènements spéciaux qui pourraient faire exception à la politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif

Les activités suivantes feront exception à la politique d'une saine alimentation :

Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques, Fête de fin d'année.

Lorsque c'est l'anniversaire d'un élève, celui-ci peut apporter une collation spéciale.

CE21/22-09 Proposé par Mme Brodeur, appuyé à l'unanimité

15. Campagne de financement

Les fromages de l'Abbaye St-Benoit feront, de nouveau, parti de notre campagne de financement cette année.

CE21/22-10 Proposé par Mme Marie-Chantal Legault, appuyé à l'unanimité

16. Demande d'utilisation des locaux :

-Cours de karaté (Pavillon St-Basile)

Mme Hélène Guillet-Bienvenue demande l'autorisation d'utiliser le gymnase du Pavillon St-Basile pour donner des cours de karaté.

CE21/22-11 Proposé par M. Roy, appuyé à l'unanimité

POINTS D'ÉCHANGE & D'INFORMATION (45 min.)

17. Mise à jour de la liste des membres du Conseil d'établissement

Mme Hubert modifiera la liste des membres du Conseil d'établissement comme suit :

M. François Roy sera président

Mme Sindy Brodeur sera vice-présidente

M. Frédéric Legris et M. Mathieu Thériault-Paris seront substitués

18. Déclaration d'intérêt

Mme Hubert explique que les membres du CÉ qui sont en conflits d'intérêts doivent remplir le formulaire de déclaration d'intérêt.

19. Formation obligatoire pour les membres

Mme Hubert annonce que les membres du Conseil d'établissement sont dans l'obligation de suivre une formation. Les membres qui ont déjà fait la formation n'ont pas besoin de la suivre une autre fois.

20. Budget du fonctionnement du Conseil d'établissement

456\$ sont attribués annuellement au Conseil d'établissement. Ce montant peut servir pour les frais de gardiennage. Habituellement, les membres du CÉ vont au restaurant à la fin de l'année.

21. Programmation des activités éducatives complémentaires

Les tableaux des activités éducatives complémentaires sont présentés aux membres. Nous attendons encore des réponses de différents fournisseurs. Un portrait complet sera présenté à la prochaine rencontre du CÉ.

22. Programme HORS-PISTE

Le programme Hors-piste, est un programme en lien avec l'Université de Sherbrooke. Ce programme préconise la prévention de la santé mentale à l'aide de 5 ateliers. Le public cible se situe entre les 1^{ère} années et les 6^{ème} années.

Une présentation plus globale se fera à la prochaine rencontre au mois d'octobre.

23. Informations de la direction

-Travaux

-Nous avons eu des travaux à l'école cet été. Il reste l'escalier des 5^{ème} et 6^{ème} année qui n'est pas encore terminée. Ce devrait être finalisé d'ici vendredi prochain.

-Nous avons un nouveau système d'intercom. Il n'est pas tout à fait fonctionnel. Il ne va pas bien. Le Centre de services cherche une solution.

-L'asphalte de la cour arrière a été refait.

-Les fondations situées au niveau du vide sanitaire ont été étanchéisées.

-Les travaux du nouveau stationnement sont bruyants. Les travaux auront lieu jusqu'à la fin novembre.

-Les plans de réaménagement de la bibliothèque sont finalisés. Les travaux devraient débutés en janvier 2022 et auront lieu les fins de semaine.

-Covid

-Les formulaires d'autorisation d'administrer les tests rapides ont été envoyés hier. Si nous n'avons pas reçu les formulaires, ce sera considéré comme un refus.

-La procédure pour l'administration d'un seul test prend une trentaine de minutes.

-Retraite de la direction

Notre directrice, Mme Hubert, prendra sa retraite le 21 décembre prochain.

24. Parole au représentant au Comité de parents

Il n'y a pas encore eu de réunion.

25. Parole à la représentante au service de garde

-Légère augmentation des inscriptions cette année.

-La période d'études a légèrement changé. Elle aura lieu du lundi au jeudi entre 16h45 et 17h15 pour les 2^e à 6^e année. Les 1^{ere} année seront en jeux libres dans divers locaux.

CE21/22-12 Proposé par M. Roy, appuyé à l'unanimité

26. Affaires diverses

Il n'y aura malheureusement pas de salon du livre cette année.

27. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Roy annonce la clôture de l'assemblée à 20h58

CE21/22-13 Proposé par Mme Patry

Diane Hubert, directrice

François Roy, président